



Compte-rendu de la commission « Organisation » Challenge national de pétanque Lundi 7 mars 2011 à Dijon A approuver le 8 avril 2011

Rédacteur : Catherine Ducroire
9 mars 2011

Présents

Eric Mougenot (responsable de l'organisation)
Jean-Luc Georgel (président URSACE)
Pascal Rosenstein, Laurent Franc (ASCEE 52)
Catherine Ducrozet, Martine Vermorel (ASCEE 71)
Annie Morin, Christiane Jacquot, Philippe Bracon (ASCE 21)
André Musy (ASCET 25)
Pascale Salet, Jeanne Bottagisi (ASCEE 39)
François Causse (ASCEE 58)

Absents excusés

Daniel Bernigaud (ASCEE 71)
Jean-Paul Crac (ASCEE 25)
Stienne Debot, Perderizet Lucien (ASCE 89)
Christelle Vacelet (ASCEE 39)
Frédéric Roucoul (DREAL FC)
Philippe Piazzon (ASCEE 58)

Compte-rendu

Le compte-rendu de la réunion du 4 février est approuvé après quelques modifications.

Dossier d'inscription (Laurent Franc)

Dernières modifications à apporter :

- supprimer à la dernière page les informations concernant les gares de Vallorbe, Morez et St-Claude.
- enlever également l'aéroport de Lyon.
- mettre un « s » à Pascal Roy.
- rajouter la date du 26 août dans le dossier sur toutes les feuilles concernées.

Le comité d'organisation émet une appréhension par rapport à la fédération qui peut demander pourquoi nous avons indiqué un tarif forfaitaire pour les 3 jours. Une formule à 140 € sera proposée du samedi matin au dimanche midi.

Dès que l'on aura reçu le « mots de la présidente de la FNASCEE », Laurent terminera le dossier en insérant également les « mots » de président de l'URASCE commun à toutes les ASCEE et du responsable de l'organisation.

L'envoi du dossier sera fait aux environs du 15 mars, pour un retour des inscriptions au 30 avril, dernier délai.

Avant envoi, il faut valider le règlement du concours.

Lors de l'envoi du dossier à toutes les ASCEE, il sera précisé qu'il ne faut imprimer que les fiches nécessaires (développement durable) et que les participants pourront trouver, sur le site Internet de la région BFC, un blog spécifique pour se rendre à Lamoura.

Laurent imprimera l'affiche du challenge au format A0 et l'emportera au congrès.

Inscriptions (responsable Annie Morin – ASCE 21)

Un tableau récapitulatif sera renseigné au fur et à mesure de la réception des inscriptions.

Annie enverra ensuite les fiches d'inscriptions à l'ASCEE 71 qui est en charge de l'hébergement.

Être éco-responsables

Afin de participer au développement durable pendant le challenge, on proposera un tri sélectif des déchets, on installera des seaux avec du sable pour les mégots.

On proposera du co-voiturage ainsi que le transport en commun.

Hébergement (ASCEE 71)

Le VVL propose à ce jour 218 chambres, soit la possibilité de couchage pour 436 personnes.

Après renseignements auprès de l'ASCEE 44 pour connaître le nombre de personnes accueillies en 2009 (550 personnes à héberger), nous avons demandé, suite à leur proposition, de réserver environ 150 couchages supplémentaires.

Le VVL demande un chiffre approximatif fin avril du nombre de personnes à héberger.

Il faut prévoir certaines arrivées le jeudi soir et un hébergement également le dimanche soir pour certains membres de l'organisation.

En ce qui concerne les bracelets de couleurs différentes pour les organisateurs et pour les participants, le VVL nous donnera sa réponse ultérieurement, mais c'est sûrement possible.

Animation (DREAL FC + ASCE 10 ?)

Le VVL nous confirme le prêt pour sa sono et l'ASCE 21 emmène également la sienne (Eric leur enverra un mél afin qu'ils nous indiquent le matériel qu'ils possèdent).

Il faudra prévoir, lorsque nous irons sur le site, d'essayer le matériel pour voir la puissance et si la puissance de la sono sera suffisante lorsque nous serons à l'extérieur.

Quiz : Christelle est chargée d'élaborer ce questionnaire.

Des sacs seront remis lors de l'accueil des participants. Eric a invité M. Barthélémy de la GMF qui sera présent en début d'après-midi, pour nous sponsoriser et nous offrir des sacs.

Dans les « saches » :

- une enveloppe (avec la composition des équipes, les poules),
- sur un badge, le numéro de l'équipe (sacoches du responsable)
- la liste des participants
- le règlement
- le plan du VVL avec les numéros des terrains
- cadeau de bienvenue

Les badges seront fournis par l'ASCE 21. L'ASCEE 71 peut éventuellement en fournir (à confirmer à Annie).

Constitution du cadeau de bienvenue :

- pot de miel à 1,90 €
- livre sur le Jura (5 € l'unité)
- cochonnets (fournis par partenaire)
- ronds de pétanque pliables à 4 € l'unité

Jeanne a contacté la BFM qui prend en charge la dépense des ronds de pétanque. La commande sera passée par la BFM.

Pascale confirme la présence du DJ (Gérard Terrussot) le samedi soir au tarif de 700 €. Lui prévoir une chambre pour le samedi soir.

Le vendredi soir, Joël et Teuf animeront la soirée. Leur réserver également une chambre ainsi que les repas du vendredi soir et petits déjeuner du samedi matin, et un garage fermé.

Le spectacle le vendredi soir commencera à 21 heures. Tarif : 1 200 €

Terrains (ASCEE 39)

Le métrage de la ficelle pourra être connu en mai, selon les inscriptions et le nombre de terrains à tracer.

André Musy fournira la « ficelle ».

Il faudra baliser une dizaine de terrains pour les finales du dimanche matin avec des barrières Vauban (ASCEE 39). Au cas, où l'on n'aurait pas de barrières, on prévoira de la rubalise (André).

L'ASCE 21 fournira les 450 clous nécessaires pour tenir les ficelles et les 90 ronds numérotés pour les terrains.

Tables de marque (Pascal Charlot) :

- Le brasseur Besson nous prête deux camions : un bâché pour la table de marque qui pourrait être livré le vendredi soir mais pas avant 18 ou 19 heures, et un camion frigo livré le vendredi avec toutes les boissons.
- Le VVL fournit des tableaux noirs qui pourront être recouverts de papier et serviront pour inscrire les résultats.
- Pascale Salet a envoyé un courrier au responsable des arbitres pour solliciter plusieurs arbitres le samedi 27 août en même temps que leur logiciel de marquage.
- L'ASCEE 71 fournira un rouleau de papier de traceur.

Buvette (ASCET 25)

André sera le responsable « buvette » pour le challenge. Il prendra contact avec la société Besson et prépare un dossier pour la prochaine réunion. Il se rendra éventuellement à Lamoura pour visiter les lieux.

Eric précise que ses frais de route lui seront remboursés sur présentation d'un justificatif.

Cartes boissons

1 carte boissons sera fournie à chaque membre des ASCE (3 personnes maximum par ASCE) participant à l'organisation. La décision est actée.

Des cartes pourront être offertes par l'organisation aux personnes qui aideront au déroulement du challenge.

Dégustation des vins de la région BFC pendant les repas.

Chaque ASCE apportera 24 bouteilles (ou autre produit) :

	Bteille Blanc	Bteille Rouge	Autre
10			?
21	12	12	
25			Comté [☆]
39	12	12	
52	12	12	
58			24 b ^{teilles} Rosé
70			?
71	12	12	
89	12	12	
DREAL FC			Comté [☆]

Prévoir pour l'apéritif du samedi soir (Ricard) de servir également du jus de fruit.

(☆) Du comté sera offert en même temps que cet apéritif.

Se faire préciser par le VVL si la société Ricard envisage d'apporter d'autres boissons que du Ricard.

Vêtements pour les organisateurs (ASCEE 89)

Confirmation par l'ASCEE 39, qu'une société d'assurances du Jura fournira 40 casquettes et 40 parkas.

Les tee-shirts : un tee-shirt par jour par organisateur (blanc, bleu clair et écru).

Chaque ASCEE doit confirmer les tailles souhaitées pour la réunion régionale du 14 mars à Dijon.

M. Barthélémy – de la direction régionale GMF couvrant les départements 21 – 58 – 71 et 89

Eric explique le principe du challenge et indique qu'il sera remis à chaque participant un cadeau de bienvenue et que nous sommes demandeurs pour recevoir des sacs logo-typés GMF.

L'ASCE 21 a en stock une centaine de sacs GMF (bleu à bandoulière qui se transforment en sac à dos) et sollicite

M. Barthélémy pour compléter cette collection de 400 exemplaires supplémentaires.

M. Barthélémy sollicitera sa direction nationale. Dans l'hypothèse où l'on ne pourra pas avoir les mêmes sacs, il peut nous proposer des sacs en plastique biodégradables (développement durable).

En contre-partie, M. Barthélémy souhaite avoir un stand le samedi où il pourra proposer de la documentation et également apporter des simulateurs de conduite (prise en charge financière par la GMF). Le comité d'organisation donne son accord.

Une réponse nous sera apportée par la GMF d'ici fin avril.

Transports (ASCEE 58)

Il est demandé à l'ASCEE 58 de faire une proposition, pour la prochaine réunion, sur les navettes (horaires, nombres de véhicules, chauffeurs...).

Le VVL ne propose qu'une seule navette le vendredi et le dimanche.

Divers

- La Croix-Rouge de St-Claude peut être présente pour le samedi toute la journée et le dimanche matin pour un coût d'environ 1 000,00 €.
- Pascale Salet nous indique, qu'un collègue de l'ASCEE 39, pompier volontaire, peut venir sur le site. Toutefois, il faut envoyer une demande officielle au SDIS 39 qui pourra le dépêcher sur place le samedi et le dimanche matin.
Le coût pourrait être inférieur, Eric enverra la demande.
- Sponsors :
 - Pour l'instant, 3 sponsors officiels BFM, GMF et la société d'assurance pour les vêtements.
 - Pascal Rosenstein a également eu des contacts avec la GMF de son département.
- ASCEE 71 : après un entretien avec la directrice, la DDT 71 participera financièrement sur présentation d'une facture (environ 500,00 €). A savoir que Monique Novat, directrice, contactera ses homologues sur ce sujet.
- Matériel informatique
Eric sollicitera le VVL pour le prêt de matériel informatique (micro, imprimante...).
L'ASCE 21 apportera toutefois 2 micro-portables et une imprimante.
Le papier sera fourni également par l'ASCE 21 (en stock).
- Prévoir des lots à remettre pour les bonnes réponses au quiz.
- Clarines
Comme précisé lors du dernier compte-rendu, on achètera quelques clarines supplémentaires.
Le texte qui sera gravé est : « Pétanque Lamoura » sur une face et « 2011 » sur l'autre face.
André se rendra chez le fournisseur pour savoir s'il peut éventuellement mettre en dépôt des clarines qui seraient vendues aux participants.

Prévisions budgétaires

Pour mémoire le forfait individuel demandé par le VVL est actuellement de 140 € sur la base des prestations proposées :

- *Il intègre notamment la mise à disposition d'un bus pour une navette le vendredi et le dimanche, la mise à disposition de l'amphithéâtre, et la logistique spécifique au challenge de pétanque.*
- *Il n'intègre pas l'animation des soirées et l'apéritif du samedi soir*

Voir fiche annexe.

La secrétaire de séance

signé

Catherine Ducrozet

Le responsable de l'organisation

signé

Eric Mougenot

**Prochaine réunion : vendredi 8 avril 2011 à Dijon
(en priorité pour les membres désignés de la commission organisation)**